

Le rôle de la Direccte Ile-de-France dans le nouvel écosystème de l'apprentissage

10 Septembre 2019

Christophe Séroux - Référent régional apprentissage au sein de la Direccte Ile-de-France



Les Direccte jouent un rôle majeur dans la réussite du déploiement de la réforme de l'apprentissage. La Direccte Ile-de-France s'appuie sur un « référent régional apprentissage » pour la mise en œuvre de ladite réforme.

« Travailler étroitement avec les acteurs du territoire en charge du développement de l'apprentissage est un élément-clé de la réussite du déploiement de la réforme de l'apprentissage. »

Quel est le nouveau rôle de l'Etat, à travers ses Direccte et unités départementales, en matière d'apprentissage ?

Relais du ministère du Travail sur les territoires avec un rôle d'animation, les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) accompagnent le développement de l'apprentissage en assurant le suivi et le portage de la mise en œuvre de la réforme.

La Direccte Ile-de-France s'appuie sur un « référent régional apprentissage » dont la mission est de coordonner la bonne mise en œuvre de la réforme et de mobiliser une équipe de référents dans chaque unité départementale afin de mailler l'ensemble du territoire francilien.

L'Etat a un rôle de soutien et finance notamment les « prépa-apprentissage ».

Comment se fera l'articulation avec les autres acteurs, notamment la Région et les Opco, ou encore avec l'Education nationale ?

Le contexte francilien, marqué par une volumétrie exceptionnelle des acteurs (plus de 150 CFA, plus de 25 000 organismes de formation), nécessite qu'ils collaborent entre eux afin de sécuriser la période de transition du système de l'apprentissage et le parcours des jeunes qui s'engagent dans cette voie.

Des groupes de travail se mettent en place entre la Direccte, les services de l'Etat, les Opco, la Région Ile-de-France et les réseaux consulaires pour organiser le suivi de l'offre de formation francilienne.

La loi du 5 septembre 2018 a renforcé le rôle de la Région en matière d'information des élèves, étudiants et apprentis sur les métiers et les formations. Ce fort enjeu d'information est traité en lien avec l'Education nationale. Le futur nouveau SI Alternance, l'évolution des plateformes Parcours Sup et Affelnet permettront d'enrichir et de partager des données sur l'apprentissage et ainsi de bien cartographier l'offre de formation.

Défi métiers est un partenaire incontournable par la contribution qu'il apporte en matière d'information, de veille, d'observation et d'accompagnement des acteurs de l'apprentissage.

Quelles actions spécifiques autour de l'apprentissage sont prévues ?

La Direccte Ile-de-France s'engage dans la déclinaison d'un plan d'action structuré et progressif s'articulant autour de trois axes : « Permettre à l'ensemble des acteurs de s'approprier la réforme » ; « Faciliter la conclusion de contrats d'apprentissage par un rapprochement de l'offre et de la demande » ; « Accompagner les projets de transformation et de création de centres de formation d'apprentis ».

Ces trois axes d'intervention ont vocation à être territorialisés afin de tenir compte des spécificités franciliennes.

En 2020, notre travail de relais et de partage des enjeux de la réforme de l'apprentissage et d'accompagnement des acteurs sera poursuivi.

Quel regard portez-vous sur la réforme et son impact sur le développement de l'apprentissage en Ile-de-France ?

De nouveaux acteurs tels que des fédérations associatives, des écoles prestigieuses et des organismes de formation de différents secteurs d'activité expriment leur intérêt pour développer une nouvelle offre de formation par apprentissage ; ce sont autant de nouvelles interactions, de potentialités, de solutions pour les entreprises et les jeunes en faveur de l'apprentissage.

En cela, cette réforme va permettre de créer de l'innovation et de nouveaux partenariats entre les entreprises et les CFA, et donc de favoriser l'attractivité de l'apprentissage.

Un nouvel écosystème de l'apprentissage est ainsi en train de se construire, je le vois comme une opportunité de trouver de nouveaux leviers d'action.

Peut-on tirer un premier bilan concernant le positionnement de nouveaux organismes de formation pour devenir CFA ?

En Ile-de-France, l'impact est déjà positif. Une centaine de nouveaux CFA proposent une nouvelle offre par apprentissage. Il s'agit d'organismes disposant d'une expérience en contrat de professionnalisation ou ayant travaillé en partenariat avec des CFA ou d'organismes menant jusqu'à présent des actions dans l'enseignement supérieur (formation initiale) dans des secteurs d'activité variés.

Propos recueillis par Emmanuelle Vignerot (août 2019)

Tags : [Direccte](#) ^[1] | [réforme de la formation professionnelle](#) ^[2] | [apprentissage](#) ^[3] | [Défi métiers](#) ^[4] | [CFA](#) ^[5]